

Électricien

(Code Nace: 43.210)

Qualifications professionnelles	Indice 100	Euro/heure
	01/01/2020	Indice 834,76- 01/01/2020

Groupe 2 (manœuvres)		
1^{ière} année	1,4832	12,3815
2^e année	1,4832	12,3815
3^e année	1,4832	12,3815
4^e année	1,4832	12,3815
5^e année	1,4832	12,3815
6^e année	1,5082	12,5899
7^e année	1,5502	12,9404
8^e année	1,5920	13,2894
9^e année	1,6433	13,7176
10^e année	1,6945	14,1450

Groupe 3 (CCP - CIP)		
1^{ière} année	1,4832	12,3815
2^e année	1,4832	12,3815
3^e année	1,4856	12,4012
4^e année	1,5232	12,7151
5^e année	1,5608	13,0289
6^e année	1,7799	14,8578
7^e année	1,7799	14,8578
8^e année	1,7799	14,8578
9^e année	1,7799	14,8578
10^e année	1,7799	14,8578

Groupe 4 (DAP - CATP)		
1^{ière} année	1,7799	14,8578
2^e année	1,7799	14,8578
3^e année	1,7799	14,8578
4^e année	1,7799	14,8578
5^e année	1,7799	14,8578
6^e année	1,7799	14,8578
7^e année	1,7858	14,9071
8^e année	1,8147	15,1484
9^e année	1,8432	15,3863
10^e année	1,8713	15,6209

Groupe 5 (DAP - CATP)		
1^{ière} année	1,7799	14,8578
2^e année	1,7799	14,8578
3^e année	1,7799	14,8578
4^e année	1,8249	15,2335
5^e année	1,8713	15,6209
6^e année	1,9179	16,0099
7^e année	1,9737	16,4757
8^e année	2,0296	16,9423
9^e année	2,0762	17,3313
10^e année	2,1274	17,7587

Groupe 6		
1^{ière} année	1,8105	15,1133
2^e année	1,8713	15,6209
3^e année	1,9226	16,0491
4^e année	1,9831	16,5541
5^e année	2,0436	17,0592
6^e année	2,1041	17,5642
7^e année	2,1646	18,0692
8^e année	2,2251	18,5742
9^e année	2,2857	19,0801
10^e année	2,3415	19,5459

Qualifications professionnelles		
Groupe 7		
1^{ière} année	2,1662	18,0826
2^e année	2,2354	18,6602
3^e année	2,3091	19,2754
4^e année	2,3783	19,8531
5^e année	2,4474	20,4299
6^e année	2,5165	21,0067
7^e année	2,5857	21,5844
8^e année	2,6548	22,1612
9^e année	2,7240	22,7389
10^e année	2,7931	23,3157

- CCP (certificat de capacité professionnelle) remplace le CITP (certificat d'initiation technique et professionnelle) et le CCM (certificat de capacité manuelle);
- DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) remplace le CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle);
- DT (diplôme de technicien)

Groupe 2	Travailleur ne disposant ni de connaissances techniques spécifiques ni de formation professionnelle. Exécute les travaux sous la direction et la surveillance d'un installateur-électricien qualifié (Groupe 5)
Groupe 3	Titulaire d'un CCP/CITP électricien. Exécute les travaux sous la direction et la surveillance d'un installateur-électricien qualifié (Groupe 5)
Groupe 4	Titulaire d'un DAP/CATP électricien.
Groupe 5	Titulaire d'un DAP électricien avec une expérience professionnelle de cinq ans dans sa spécialisation
Groupe 6	Responsable d'équipe Capable d'exécuter tous les travaux d'un installateur-électricien qualifié du Groupe 5 et de diriger une équipe. Il doit disposer à cet effet d'amples connaissances de toutes les prescriptions en matière d'installation.
Groupe 7	Responsable de chantier Travailleur capable d'exécuter tous les travaux d'un installateur-électricien du Groupe 6. Il est en mesure d'exécuter tous les travaux d'installation, de diriger le volet technique d'un projet et d'assumer toutes les responsabilités, de diriger plusieurs équipes, de réaliser des métrés, d'actualiser des plans, resp. d'assumer la direction technique des chantiers.

Pour en savoir plus

- Accédez aux conventions collectives de travail :
<https://itm.public.lu/fr/conditions-travail/convention-collectives/liste.html>
- Accédez à nos Questions/Réponses :
<https://itm.public.lu/fr/questions-reponses.html>